Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 17

Artikel: Notre martyr : 24 avril 1723
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211251

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

53me ANNÉE — N° 17. Samedi 24 avril 1915.

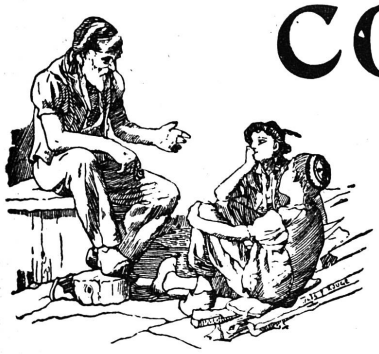

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 *a.*

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 24 avril 1915 : Notre martyr. — A Pully (V. F.). — Doux fantômes. — On nid à puffa (Marc à Louis). — Le pasteur de campagne (Félix Chavannes).

NOTRE MARTYR

24 avril 1723.

N'est-ce pas le temps, plus que jamais, de glorifier les héros et les martyrs de la liberté?

Il y a, aujourd'hui, juste 192 ans que Davel mourut sur l'échafaud de Vidy, dans l'espoir de donner la liberté à ses compatriotes vaudois. Ceux-ci boudèrent alors à l'occasion. Ils n'étaient pas mûrs pour l'indépendance. Deux siècles, à peu près, d'asservissement n'avaient point suffi pour éveiller en leurs cœurs le désir, sinon le besoin de la liberté.

Rien n'était plus simple, plus naïf même, que le plan de Davel. Cette naïveté confiante du major de Lavaux fut, sans doute, pour beaucoup dans l'échec de ses courageux projets.

On ne saurait lire récit plus émouvant de cette malheureuse aventure que celui qu'en fait, sans artifices littéraires qui en voileraient la noble et belle simplicité, M. le professeur Maillefer, dans son **Histoire du Canton de Vaud, dès les origines** (*Payot et Cie*, éditeurs, Lausanne).

Rappelons-en les dernières lignes, qui ont trait, justement, à la mort si édifiante de notre grand martyr vaudois, mort dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire.

S'étant rendu compte de la trahison de ceux qu'il avait cru pouvoir initier à ses plans, Davel remit son épée au capitaine venu pour l'arrêter : « Je vois bien que je serai victime de cette affaire, dit-il simplement. N'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie. »

Il subit, avec une patience, une résignation stoïque, la torture à laquelle on le soumit dans le vain espoir de lui faire avouer les complices qu'on lui soupçonnait.

Il apprit, le soir du 23 avril, qu'il serait décapité le lendemain. Il n'en passa pas moins une nuit fort calme et, comme la température avait été très basse, il s'inquiéta, au matin, en bon vigneron, du mal que le froid avait pu faire aux vignes de Lavaux.

* * *

« Vers midi, continue M. Maillefer, le condamné fut amené dans la cour du château devant ses juges. On lui lut son arrêt de mort. Puis le funèbre cortège se mit en marche. Davel avait revêtu l'uniforme des grands jours, mais il refusa un cheval qu'on lui offrait. Il marcha du château jusqu'à Vidy, non point comme un criminel que l'on mène à la mort, mais comme un officier à la tête de sa troupe. Il était accompagné par plusieurs ministres. Un piquet de soldats et de cavaliers lui faisaient escorte. Une foule énorme suivait ce convoi, émue de sympathie ou de curiosité.

» Avant de mourir, Davel fit au peuple une noble exhortation, engageant les Vaudois à se corriger de la manie des procès, à s'acquitter mieux de leurs devoirs religieux; il exhorta aussi les pasteurs à remplir leur charge avec conscience et fidélité, à s'y préparer avec le zèle nécessaire. Il se félicitait encore de l'issue de son entreprise : *C'est ici la plus excellente et la plus glorieuse journée de ma vie. C'est pour moi un jour de triomphe qui couronne et qui surpasse tout ce qui a pu m'arriver jusqu'ici de plus brillant!*

» Le ministre de Saussure prononça ensuite une exhortation sur ce texte de Salomon : « Il y a telle voie qui paraît droite à l'homme, mais dont les issues sont des voies à la mort. » Il insiste sur le caractère du martyr, sa haute et belle personnalité, sur sa conduite et ses mœurs irréprochables, sa carrière brillante, sa piété, sa charité envers les pauvres, et sur le fait que Davel avait agi sincèrement, persuadé qu'il était de faire son devoir.

» Puis Davel fait ses adieux aux ecclésiastiques. Il ôte son habit avec le plus grand calme, s'assied sur le siège fatal. On lui couvre aussitôt les yeux, et en un clin d'œil le bourreau de Moudon lui tranche la tête. »

A table d'hôte. — Un gros monsieur, de mine idiote, roule des yeux effarés en se tournant successivement à droite et à gauche.

— Vous avez perdu quelque chose? lui demande un voisin.

— Non... je cherche les cornichons.

— Ah! je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette.

A PULLY

Le village de Pully a, cette semaine, beaucoup fait parler de lui, en bien, cela s'entend. Il a inauguré le bel édifice des écoles primaires, dont la toiture et le clocheton forment le pendant de l'originale silhouette du Prieuré. C'a été l'occasion d'une fête charmante, à laquelle ont pris part non seulement tous les Pulliérans, grands et petits, mais encore les autorités des communes voisines, ainsi que les représentants de l'Etat de Vaud.

La curiosité nous a poussé à rechercher à ce propos les faits saillants de la chronique villageoise. En voici quelques-uns [1] :

L'an 962. — La reine Berthe donne l'église de Pully aux moines de Payerne, qui y créèrent le prieuré dont le nom est resté au pâté de bâtiments où se trouvent, adossées à l'église, les classes primaires, vides depuis le 20 avril 1915, les salles où siègent les autorités communales, et la grande auberge de commune.

1453. — On ne compte que 46 feux ou ménages dans la paroisse.

1507. — Le comte de Gruyères avait de nombreuses possessions à Pully et dans les paroisses de Lavaux. Une mésintelligence s'éleva entre les hommes de la montagne et les habitants des bords du lac. Les villageois abattirent l'écusson du comte, placé sur le portail de sa maison de Pully et qui portait comme emblème une grue. Ils le traînèrent dans la boue, et « fut le bec de la dite grue bouté par aucun d'iceux en ordure humaine ». Bien plus, ils dirent que s'ils tenaient le comte, ils lui arracheraient les boyaux, et qu'autant de « Gruats » qu'ils pourraient attraper, ils les tueraient et les jetteraient au lac. Outrés de ces mauvais procédés, les jeunes gens de la Gruyère se rassemblèrent un soir d'automne au nombre de cent quarante, marchèrent toute la nuit et vinrent fourrager les vignes de Pully; ils fondirent ensuite sur les vignerons accourus pour défendre leurs raisins, les repoussèrent jusque dans le cimetière du Prieuré, en tuèrent un et en blessèrent plusieurs; puis, voyant arriver de toute part des renforts aux villageois, ils firent leur retraite par les monts de Villette; mais quelques-uns des leurs furent faits prisonniers. Pour les venger, un corps de 2000 montagnards allait se mettre en marche contre les populations de Lavaux, lorsque Berne et Fribourg empêchèrent de nouveaux malheurs en interposant leur médiation. Un congrès s'ouvrit à Fribourg. Les arbitres décidèrent que les parties supporteraient les dommages qu'elles avaient éprouvés et que réparation serait faite au comte des injures proférées contre lui.

1522. — Le vicaire de Pully, accompagné de quelques hommes, tue méchamment le chapelain Louis Perret. Il fut saisi par les officiers de l'évêque de Lausanne et conduit en prison. Quelques jours après, ayant pu s'évader, il se sauva dans le couvent de Saint-François, qui était un refuge. Sur l'invitation de l'évêque, décidé de sévir tout de même, le Conseil de la ville députa quatre de ses membres au couvent pour requérir du frère gardien de laisser prendre le meurtrier, ce qui fut accordé, à condition que cela ne tirerait pas à conséquence et ne préjudicierait nullement aux immunités du monastère.

1582-1596. — Nom des principaux bourgeois et habitants en ces années-là : Alix, Borjoz (Borgeaud), Chappuis, Chavan, Coderay, Corsat, Domenjoz, Dumont, Duport, Jaques, Maillard, Matthey, Milliquet, Moynoz (Moënnoz), Penaïroz ou Pevairoz, Pensyrod (Penseyres) *alias* d'Illens, Perret, Pignard, Reymondin, Tondu, Trépey, Verrey.

1607. — Note du pasteur Noé Parisod :

« Le vendredi au soir, l'environ de cinq heures, qu'estoit le 17 (27 ?) avril, droit de Chamblande, derrière Pullie, furent noyées 67 personnes, tant femmes que filles, fors que quatre hommes, lesquelles venoient pour effoulir ès vignes, et furent toutes ensevelies à Pullie. »

[1] Les sources auxquelles nous avons puisé sont les suivantes : Doyen Bridel (Conservateur suisse), Martignier et de Crousaz (Dictionnaire hist. du Canton de Vaud), Alexandre Schenk (Les tombes de Chamblandes), Benjamin Dumur (Revue historique vaudoise), Fréd. Amiguet (Les Abbayes vaudoises).